

Coordonnateur(trice) travaux bâtiments



Synthèse de l'offre

Employeur :	CDC ILE DE RE
Grade :	Ingénieur
Référence :	O01719057142
Date de dépôt de l'offre :	15/05/2019
Type d'emploi :	Emploi permanent
Temps de travail :	Complet
Durée :	35h00
Nombre de postes :	1
Poste à pourvoir le :	01/07/2019
Date limite de candidature :	16/06/2019
Service d'affectation :	Direction du service bâtiment et grands travaux

Lieu de travail :

Département du lieu de travail :	Charente-Maritime
Secteur géographique :	Pays de l'Ile de Ré
Lieu de travail :	3 rue du père ignace 17410 SAINT-MARTIN-DE-RE

Détails de l'offre

Grade(s) :	Ingénieur Ingénieur principal Ingénieur hors classe Technicien Technicien principal de 2ème classe Technicien principal de 1ère classe
Famille de métier :	Patrimoine bâti
Métier(s) :	Chargée / Chargé d'opération de construction

Descriptif de l'emploi :

Au sein du Pôle Aménagement, placé(e) sous la responsabilité de la Direction du service bâtiment et grands travaux, vous assurerez les missions suivantes :

Profil demandé :

Par voie statutaire , détachement ou contractuel,
Formation en bâtiments tous corps d'état,
Professionnel(le) confirmé(e) dans le domaine du bâtiment tous corps d'état,
Expérience significative dans l'organisation, la coordination et le pilotage de chantiers,
Maîtrise des marchés publics, des accords cadre, des CCAG, de la réglementation ICPE ainsi que des documents techniques (DTU, CCTG, normes, réglementations,...),
Qualités rédactionnelles indispensables et sens du travail en équipe,
Esprit d'analyse, sens de l'organisation, capacité à planifier, polyvalence, rigueur, disponibilité,
Utilisation des outils informatiques : Word, Excel, Power Point, Atal, Autocad

Mission :

Mettre en oeuvre toutes les démarches visant à garantir la pérennité du patrimoine bâti,
Assurer la sécurité des biens et des personnes en tant que représentant de la Communauté de Communes dans sa fonction de "propriétaire" pour les équipements et bâtiments mis à disposition ou location de tiers,
Contrôler le respect des obligations dues par les tiers suite à la mise à disposition ou location (association, SPL, DSP, ...), notamment les obligations définies dans les arrêtés ICPE pour les parties équipements et bâtiments,
Manager les agents de l'unité maintenance,
Rédaction de rapports mensuels des interventions réalisées par bâtiment, des visites de contrôles préventifs et des désordres constatés, ainsi que la formulation de propositions opérationnelles
Mettre en oeuvre la GMAO pour l'ensemble des bâtiments et définir des pistes d'amélioration notamment à travers la mise en place de plans de gestion,
Réalisation d'une planification pluriannuelle et financière des travaux de maintenance des bâtiments et vérification périodiques : en consolidant et agrégeant les propositions opérationnelles formulées dans les rapports mensuels, en intégrant les demandes d'intervention des usagers des bâtiments, en participant au suivi des grands travaux, en intégrant les interventions post-sinistres,
Piloter le traitement opérationnel des demandes d'intervention formulées sur atal et assurer l'interface avec la GMAO,
Hiérarchiser les demandes en les intégrant dans le planning hebdomadaire des interventions,
Organiser et coordonner les interventions des intervenants externes,
Contrôler et admettre les prestations ou réceptionner les travaux,
Réfléchir à la mise en place d'une régie bâtiment,
Rédaction des pièces techniques de marchés / accords cadre de fourniture, prestations de service et travaux et réalisation d'estimations,
Rédaction des délibérations,
Rédaction et suivi des bons de commande et marchés subséquents,
Pilotage du suivi des consommations de fluides, exploitation des données et établissement de rapports mensuels afin de rendre compte des principales évolutions,
Réalisation d'un suivi à travers des tableaux de bord et d'outils de reporting

Contact et informations complémentaires : Travail en open space, permis de conduire obligatoire, rémunération statutaire et régime indemnitaire, Envoyer lettre de motivation, CV et dernier arrêté de situation à Monsieur le Président de la Communauté de Communes de l'île de Ré - 3 rue du Père Ignace - 17 410 Saint-Martin-de-Ré. Renseignement s sur le poste auprès des services techniques au 05.46.09.71.51, renseignements administratifs et statutaires auprès de Valérie MALATESTA, responsable RH au 05.17.83.20.85

Téléphone collectivité : 05 17 83 20 54

Adresse e-mail : recrutement@cc-iledere.fr

Lien de publication : www.cdiledere.fr

Travailleurs handicapés :

Nous vous rappelons que conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le statut général des fonctionnaires, la Loi du 26 janvier 1984 portant statut général des fonctionnaires territoriaux et le décret régissant le cadre d'emplois correspondant. Nous vous rappelons toutefois, qu'à titre dérogatoire, les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.